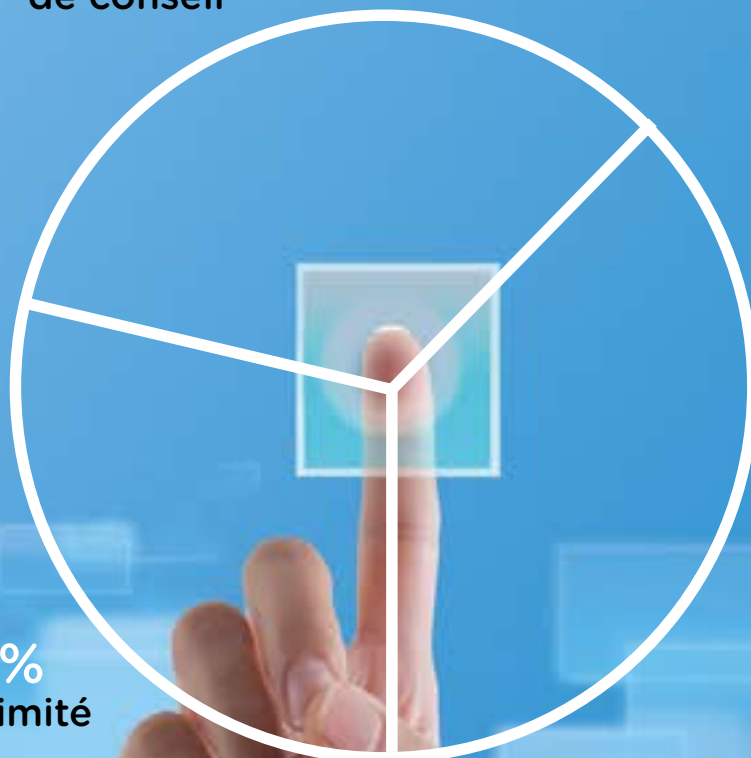


ETRE POINTU DANS SON METIER ET CARRE POUR DEVELOPPER SON ENTREPRISE, C'EST :

100%
de conseil



100%
de réactivité

100%
de proximité

100% COGEP



VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS

Face à l'accélération du monde économique et aux nombreux défis que vous devez relever, face aux conjonctures difficiles, face à la complexité de vos obligations et des réglementations, vous déployez chaque jour une volonté d'entreprendre et une énergie vitale pour le tissu économique de notre pays.

Vous devez être pointu dans votre métier et carré pour développer votre entreprise.

COGEP, 10^{ème} cabinet français, l'a bien compris et met tout en œuvre pour vous accompagner et vous entourer avec une nouvelle vision, globale, du conseil aux entreprises.

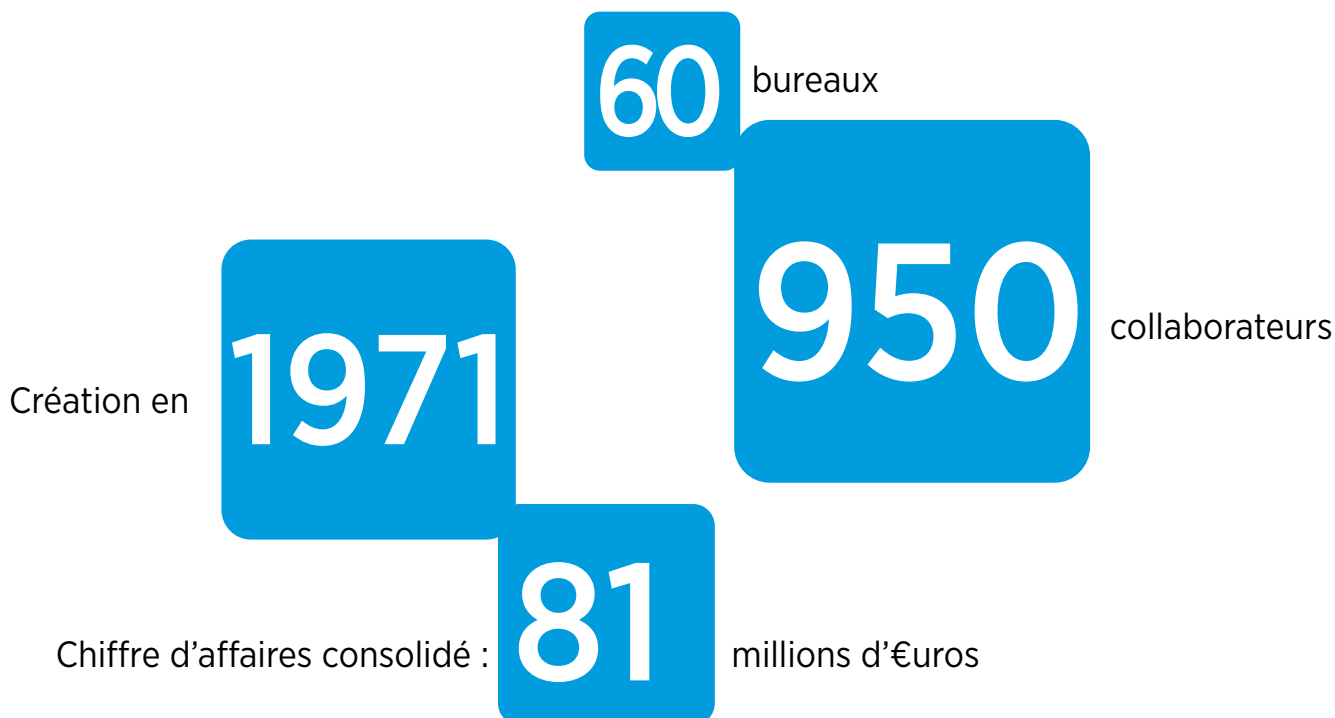
Nous voulons vous offrir le meilleur des deux mondes :

- La puissance, l'expertise 360° et la performance d'un grand cabinet.
- La proximité, la souplesse, la créativité et la réactivité d'un expert comptable proche de vous.

COGEP regroupe toutes ses expertises sous une même entité répartie en 60 bureaux locaux, où tous les collaborateurs partagent cette même vision. L'expertise comptable, constituant le pivot central de nos expertises, nous pouvons vous accompagner au quotidien pour le développement et le déploiement de vos activités mais aussi pour défendre vos intérêts.

Membre du réseau 

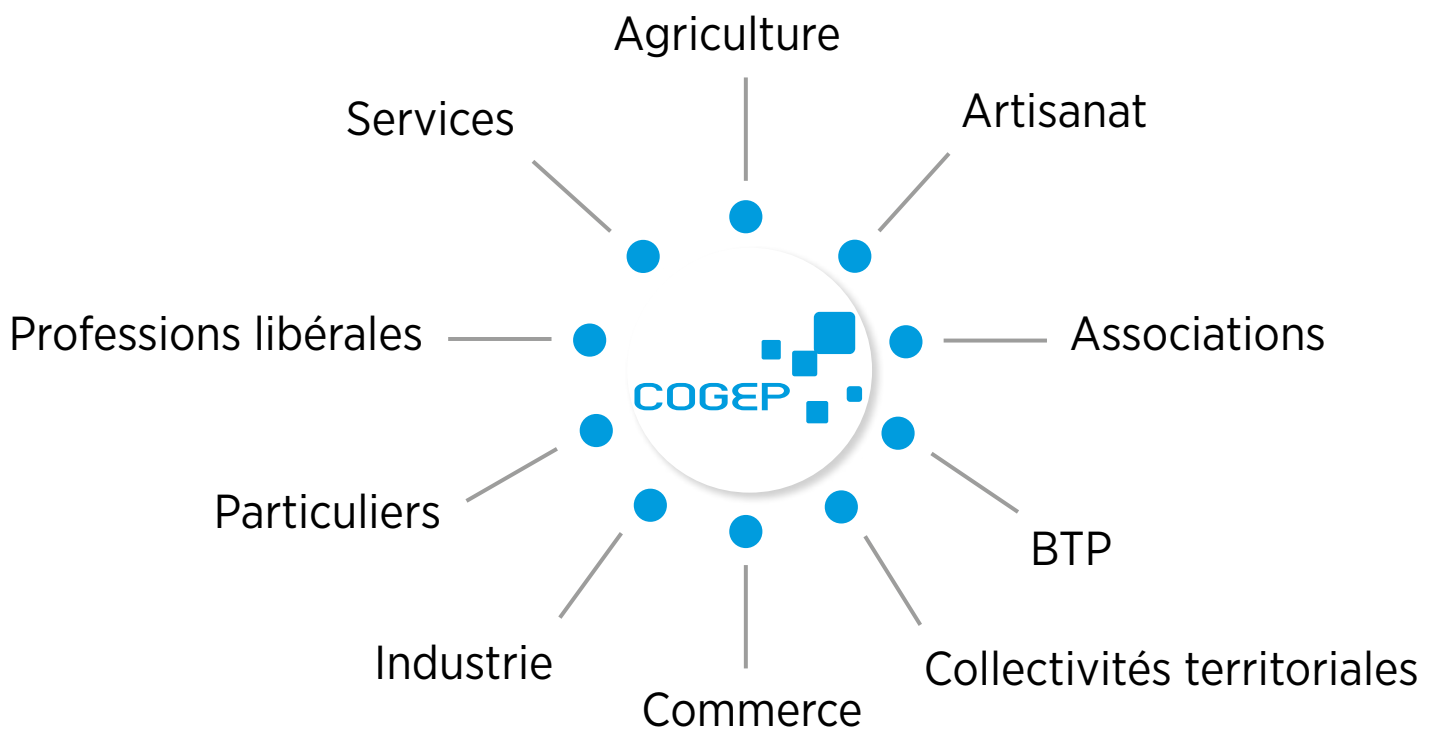
Avec COGEP, vous êtes bien entourés.



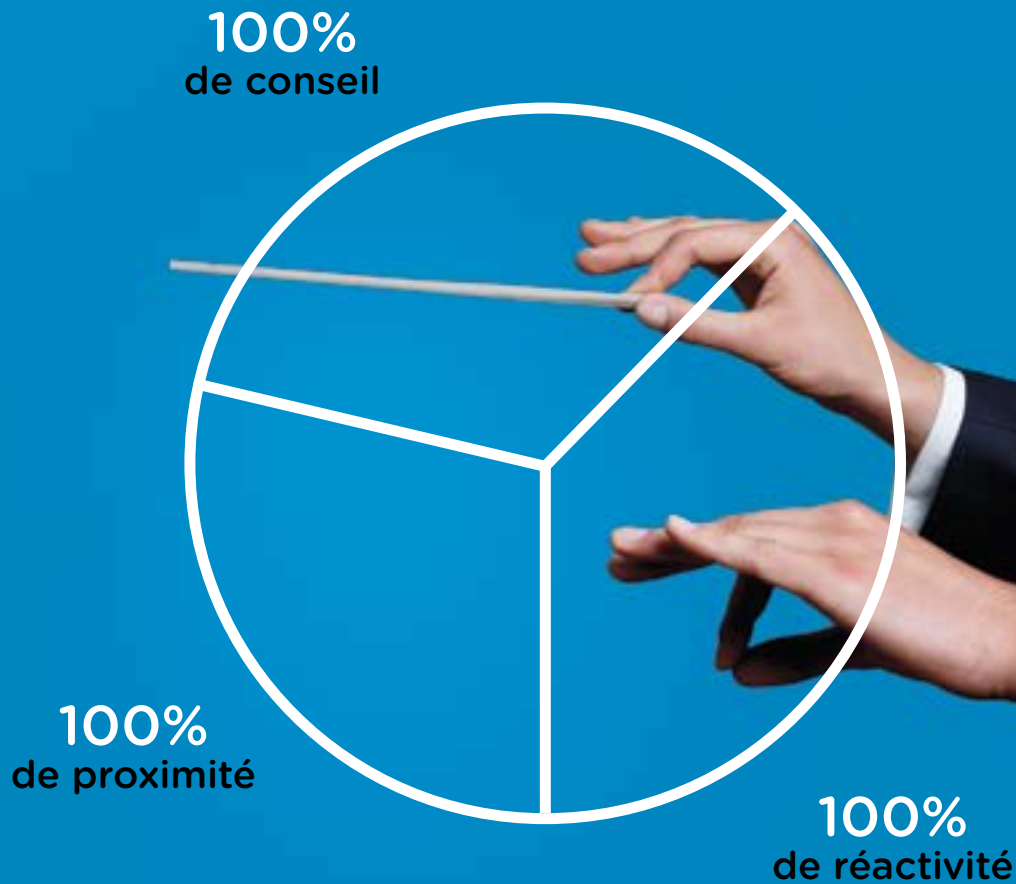
Nos Expertises

- EXPERTISE COMPTABLE
- AGRICOLE
- FISCALITÉ
- PATRIMOINE
- TRANSMISSION
- AUDIT
- GESTION
- SOCIAL
- FORMATION
- JURIDIQUE

Les métiers de nos clients



AVOIR LE BON CHEF D'ORCHESTRE POUR SA COMPTABILITÉ ET LE BON RYTHME POUR SE DÉVELOPPER, C'EST :



100% COGEP EXPERTISE COMPTABLE



VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS



Les comptes annuels constituent une source de données essentielle pour gérer votre entreprise. Mais bien plus que la réponse à cette obligation, notre rôle est de vous proposer un service sur mesure, des solutions originales et à forte valeur ajoutée pour piloter efficacement et précisément votre entreprise. Au-delà des missions comptables traditionnelles, COGEP a développé des savoir-faire complémentaires indispensables pour fournir une prise en charge globale.

Le COGEP

Savez-vous tout ce que vous pouvez demander à votre expert-comptable ?

Au cœur de toutes vos problématiques et avec l'appui de son équipe, votre expert-comptable, véritable Chef d'Orchestre de votre dossier, pilote chaque mission et organise chaque intervention de nos spécialistes.

Il est votre interlocuteur privilégié.



Les Témoignages

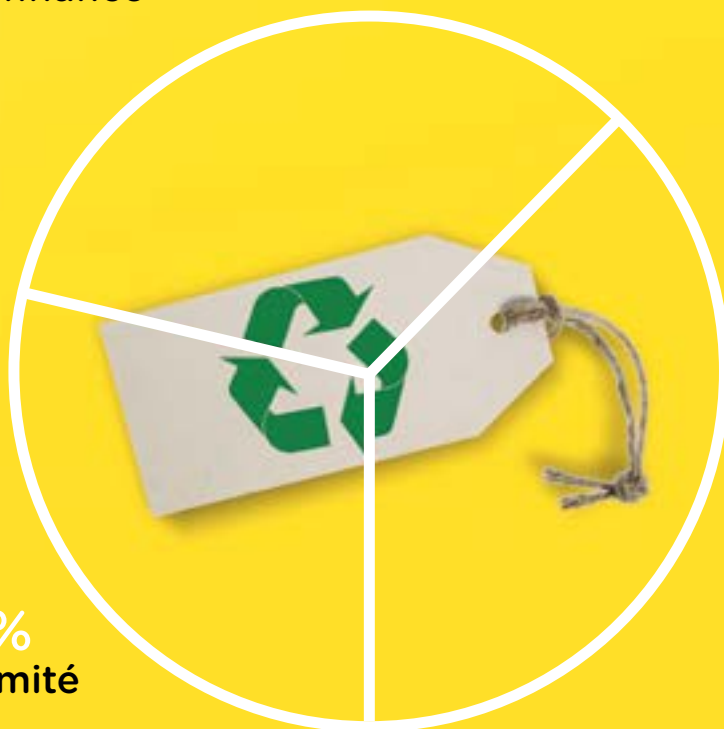
« Je dirige une entreprise de plomberie et je souhaite étendre mes activités. Je m'en suis ouvert à mon expert-comptable au cours d'une de nos réunions d'analyse de mes tableaux de bord. Il m'a alors accompagné dans ma recherche d'une entreprise. Puis, avec les différents spécialistes qui l'entourent, il a coordonné entièrement mon projet : Audit d'acquisition, Business plan, Valorisation et Négociation, Recherche de Financement, Rédaction des actes juridiques.

Bref, il est intervenu à toutes les phases de mon projet. Je viens de signer l'acquisition d'une entreprise d'électricité. J'ai ainsi complété mon offre de services auprès de ma clientèle.
Grégoire, Paris. »

N'hésitez pas à demander à votre interlocuteur COGEP la présentation de toutes nos expertises.

ÊTRE SÛR DE SES COMPTES COMME ON L'EST DE SES PRODUITS, C'EST :

100%
de confiance



100%
de réactivité

100%
de proximité

100% COGEP AUDIT



VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS



COGEP a dédié des équipes spécialisées en audit légal et en audit contractuel qui répondent à vos besoins aussi bien en France qu'à l'étranger. Cette spécialisation vous garantit la qualité de chaque intervention tant en audit légal qu'en audit contractuel. COGEP AUDIT gère plus de 800 mandats de commissariat aux comptes dans tous les secteurs d'activité dont plusieurs groupes nationaux et internationaux.

Nos équipes **parfaitement trilingues** (anglais, allemand) interviennent sur tous les domaines de l'audit :

- **L'audit légal** (normes françaises ou internationales – IFRS, US GAAP) :
 - Certification des comptes annuels
 - Commissariat aux apports, à la fusion
- **L'audit contractuel** avec des préconisations à forte valeur ajoutée dans les domaines suivants :
 - Audit d'acquisition
 - Évaluation d'entreprise et assistance aux opérations de restructuration et de transformation
 - Introduction en bourse
 - Audits techniques : informatique, des systèmes d'information, fiscal, social, juridique, des systèmes de contrôle interne

Le **COGEP**

Au-delà de la mission de certification, **COGEP AUDIT** réalise des prestations complémentaires, les DDL (Diligences Directement Liées à la mission du Commissaire aux Comptes) telles que :

- Attestations bancaires et d'assurance...
- Examens limités
- Procédures convenues (approfondissement de certains aspects du système de contrôle interne...)
- Diligences d'acquisition et de cession
- Interventions dans le cadre des opérations sur le capital

Les Témoignages

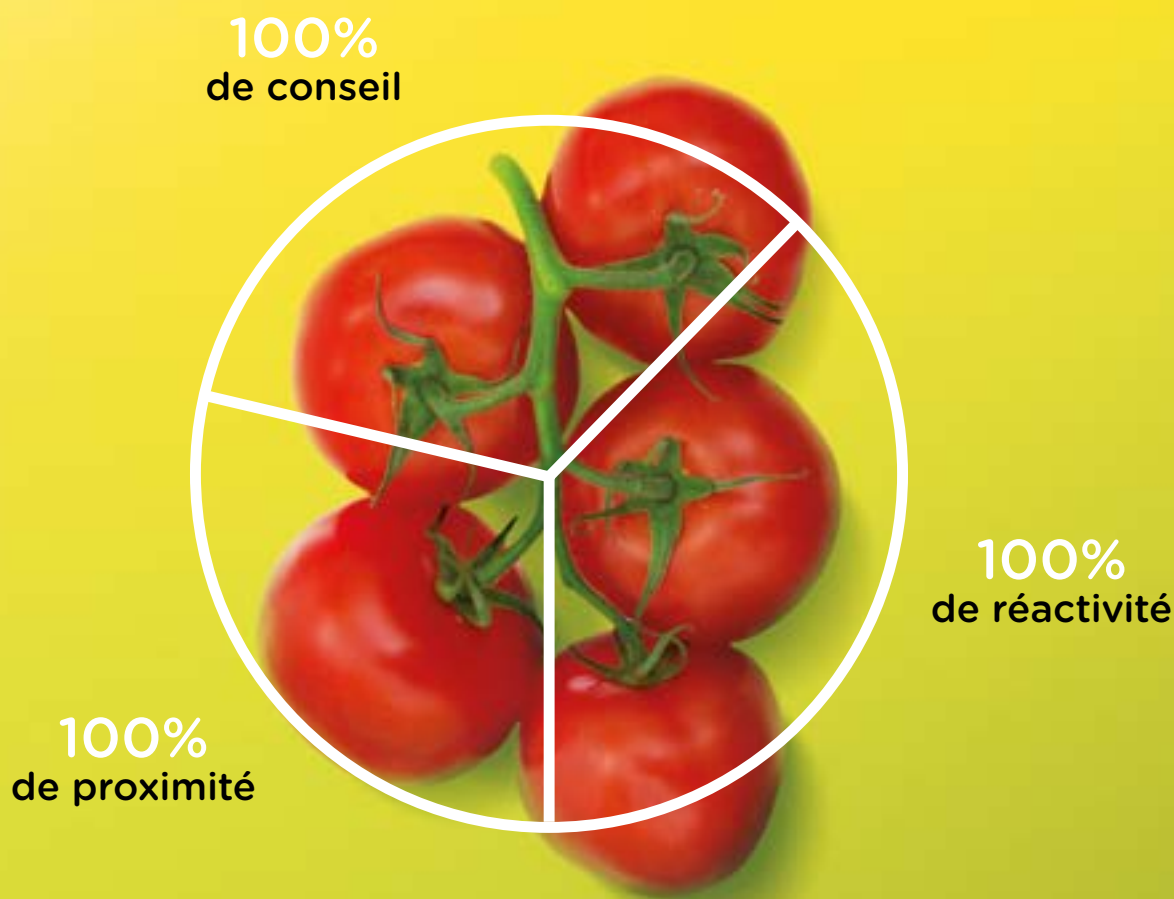
« Les équipes de COGEP AUDIT ont réalisé pour nous des audits dans nos filiales en Europe, aux États-Unis et en Amérique du Sud. Non seulement cela nous a évité de confier ces missions à des tiers inconnus, mais aussi de gagner un temps précieux car les équipes, à l'aise dans un environnement international et assistées de leur réseau sur place, connaissaient parfaitement notre Groupe.

Pierre, Nord. »

« Dans le cadre de notre croissance externe, COGEP AUDIT a réalisé une DDL Audit d'acquisition en région PACA. Cela nous a permis de valider notre lettre d'intention, de mieux comprendre l'environnement économique, juridique et social de la cible et d'attirer notre attention sur certains risques que nous n'avions pas préalablement identifiés.

Claire, Essonne. »

FAIRE POUSSER DES PLANTS DE TOMATES ET RÉUSSIR SES PLANS DE FINANCEMENT, C'EST :



100% COGEP AGRICOLE



VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS



COGEP AGRICOLE, c'est tout d'abord l'ensemble des savoir-faire déployés par COGEP auquel s'ajoute une branche spécifiquement dédiée à votre secteur d'activité : l'agriculture.

Au-delà du suivi comptable et social classique, **nos experts agricoles vous accompagnent** dans le développement de vos activités telles que :

- Élevage
- Activités équestres
- Élevages spécialisés
- Grandes cultures
- Viticulture
- Cultures spécialisées
- Agritourisme et activités para-agricoles

Se déplaçant dans votre exploitation, votre conseiller agricole, **fort de sa connaissance du marché**, examine avec vous la situation de votre entreprise dans sa globalité. Sous l'angle de l'ingénierie juridique agricole et après avoir analysé l'aspect fiscal, patrimonial, social et organisationnel, il vous propose, en toute indépendance, **un conseil personnalisé**.

Le **+** COGEP

Nous possédons une **expertise pluridisciplinaire** reconnue dans les domaines suivants :

- Installation d'exploitants agricoles (Plan de Développement de l'Exploitation)
- Études prévisionnelles
- Calcul de coûts de revient, du prix d'équilibre, de ratios de rendement...
- Gestion des demandes de subvention, déclaration PAC, transfert des DPU, constitution de dossiers FranceAgriMer
- Transmission d'exploitations...

Les Témoignages

« Je suis éleveur-entraîneur de chevaux.

COGEP a restructuré mon exploitation en séparant mon activité : une partie dans le cadre d'une entreprise individuelle et l'autre partie dans le cadre d'une société. Cette réorganisation a permis de sécuriser mon patrimoine personnel tout en optimisant ma fiscalité et l'aspect social lié au statut de dirigeant de société.

Paul, Maine et Loire. »

« Vivant en Belgique, je cherchais un domaine viticole à exploiter.

COGEP avec l'appui des divers spécialistes qui l'entourent m'a conseillée sur l'achat d'un domaine en région Touraine en organisant l'ingénierie juridique, fiscale, sociale et organisationnelle du vignoble.

Leurs compétences sociales ont permis de rédiger un contrat couple d'agents d'accueil de vignoble et un contrat de responsable commercial-marketing Vins et œnotourisme.

Kate, Indre et Loire. »

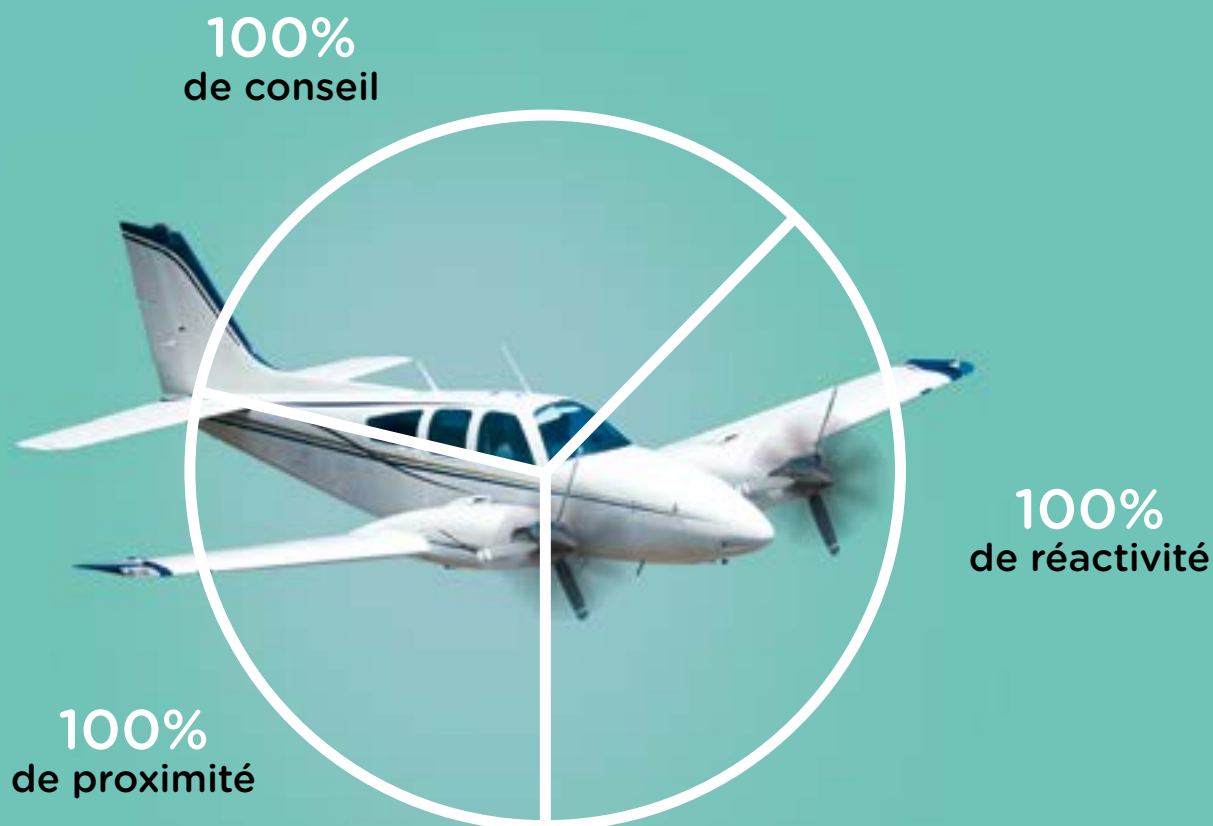
« Je suis exploitant en polyculture (céréales, betteraves sucrières, légumes de plein champ). J'ai 58 ans, je suis marié et j'ai 3 enfants.

Seul, mon fils aîné souhaitait reprendre l'exploitation familiale. Quand et comment l'installer ?

Comment valoriser l'exploitation afin d'assurer la faisabilité de cette transmission sans léser son frère et sa sœur ? J'ai trouvé auprès de COGEP la réponse à toutes mes questions tant dans le domaine économique que juridique et fiscal. Désormais, je prépare avec COGEP la transmission de mon patrimoine.

Henri, Pas-de-Calais. »

PILOTER SON ENTREPRISE EN ÉTANT SÛR D'AVOIR LES BONS INDICATEURS, C'EST :



100% COGEP GESTION



VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS



Anticiper, réagir à temps avec des informations pertinentes, suivre des indicateurs économiques, financiers et sociaux bien ciblés sont indispensables à la gestion d'une TPE, PME ou ETI.

COGEP vous accompagne pour **mettre en œuvre des outils de pilotage adaptés, compréhensibles, et facilement exploitables** afin de :

- Suivre votre activité opérationnelle par la mise en place de tableaux de bord
- Établir vos comptes d'exploitation prévisionnels
- Calculer vos coûts de revient
- Piloter votre trésorerie par la mise en œuvre de plans de trésorerie à court et moyen terme
- Programmer et mesurer les effets de vos plans d'investissements
- Préparer l'avenir à moyen et long terme par l'élaboration de business plans

Le COGEP

COGEP et ses ingénieurs interviennent sur l'**optimisation de l'organisation de votre entreprise** par analyse des fonctions, des tâches et des flux d'informations.

Cette analyse s'appuie sur une démarche d'audit, de préconisations et de construction de solutions avec l'équipe dirigeante complétée par un échéancier de mise en œuvre.

Nos spécialistes se penchent sur votre organisation administrative, sur l'organisation de votre production ou sur l'organisation de vos systèmes d'information (matériel, réseau, logiciels applicatifs).

Les Témoignages

« Restauratrice, mon expert-comptable a mis à ma disposition un tableau de bord simplifié qui me permet de surveiller chaque mois les indicateurs principaux : CA, marge commerciale, charges externes, masse salariale, autres charges, résultat.

Yvette, Charente-Maritime. »

	...	Avril	Mai	...	Cumul Janvier-Mai
CA		34.810 €	50.102 €		174.300 €
Marge commerciale		23.320 €	33.570 €		116.781 €
Charges externes		- 5.250 €	- 6.100 €		- 22.659 €
Masse salariale		- 12.950 €	- 19.520 €		- 66.234 €
Autres charges		- 2.100 €	- 2.300 €		- 8.715 €
Résultat		2.960 €	5.522 €		19.173 €

« Entreprise industrielle en région Centre, COGEP m'a permis de mettre en place une véritable méthodologie de calcul des coûts de revient. Elle me permet de connaître ma marge prévisionnelle lors d'une remise de proposition commerciale et d'en suivre la réalisation et le respect des objectifs.

François, Indre. »

ÊTRE AUSSI PERFORMANT POUR REMPLIR SES OBJECTIFS QUE POUR REMPLIR SES OBLIGATIONS, C'EST :



100% COGEP FISCALITÉ



VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS



Au-delà des missions traditionnelles d'établissement des déclarations fiscales, COGEP dispose d'outils de veille réglementaire pour suivre constamment l'évolution des obligations légales. Nous vous déchargeons de ces préoccupations en vous apportant conseils et solutions pertinentes.

COGEP renforce ses services et vous propose une **intervention concertée de ses différents spécialistes, fiscalistes, juristes et gestionnaires de patrimoine** pour **optimiser votre fiscalité tant professionnelle que personnelle** :

- Aides et exonérations :
 - Liées à l'aménagement du territoire : Zones franches, ZRR...
 - Jeunes entreprises innovantes
 - Reprise d'entreprises industrielles en difficulté...
- Assistance en cas de :
 - Vérifications par l'administration
 - Réclamations
 - Contentieux
- Établissement des dossiers de crédits d'impôts :
 - Crédit d'Impôt Recherche (CIR)
 - CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi)
 - Crédit d'Impôt Formation...
 - ...
- Fiscalité personnelle du dirigeant

Le COGEP

Pour répondre à la complexité croissante de la fiscalité immobilière, **COGEP a développé une véritable expertise** en matière de :

- TVA sur opérations immobilières
- Droits de mutation à titre onéreux
- Régimes des plus-values
- Option des SCI à l'IS

Les Témoignages

« Je dirige une start-up. COGEP à qui j'ai confié récemment mon dossier a constaté que mon entreprise engageait de nombreuses dépenses en recherche et développement. Nous avons donc décidé de constituer un dossier de Crédit d'Impôt Recherche qui me permet maintenant de mieux financer cette part essentielle de mon métier.

Anne, Allier. »

« COGEP m'a accompagné dans la restructuration de mon patrimoine immobilier (opérations de cession de terrains à bâtir, apport d'immeubles à une SCI, et donation).

J'ai particulièrement apprécié l'approche de mon expert comptable au fait des nouveautés tant en matière de plus-values qu'en matière de TVA et de droits d'enregistrement.

Les problèmes ont été identifiés en amont.

Et la mise en place facilitée.

Charles, Charente. »

MAÎTRISER LES CODES DE SON MARCHÉ TOUT EN RESPECTANT LE CODE DU TRAVAIL, C'EST :

100%
de conseil



100%
de réactivité

100%
de proximité

100% COGEP SOCIAL



VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS



Dans un contexte de législation sociale de plus en plus complexe et en constante évolution, votre entreprise, quelle que soit sa taille, a besoin d'être accompagnée par de véritables spécialistes en droit social.

Au-delà de la gestion de la paie, grâce à ses équipes dédiées au social, COGEP vous propose une **offre complète, modulable et adaptée à vos besoins répondant à toutes vos préoccupations** en matière sociale et de gestion des ressources humaines.

- **La vie du contrat de travail**
 - Ingénierie et rédaction du contrat de travail ► du contrat standard au contrat sur mesure
 - Conseil et rédaction du courrier de recadrage professionnel jusqu'au courrier disciplinaire
 - Conseil et rédaction en matière de rupture du contrat de travail ► Rupture conventionnelle, licenciement...
- **L'analyse et l'optimisation de la politique de rémunération dans l'entreprise**
 - Contrats collectifs de protection sociale : santé, prévoyance, retraite supplémentaire (article 83, article 39 ...)
 - Choix du statut du dirigeant et de son conjoint : optimisation de la rémunération, protection sociale, retraite
 - Épargne salariale : intéressement, PEE, participation, PERCO
- **L'audit social et assistance sociale**
 - Contrôle et vérification de la paie et du social de l'entreprise
 - Assistance lors d'un contrôle social (ex : URSSAF,...) et suivi contentieux (Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale)
 - Préparation d'un dossier dans le cadre d'un contentieux devant les Prud'hommes et accompagnement de l'avocat

Le COGEP

- **L'accompagnement à la gestion des Ressources Humaines**
 - Mise en place : règlement intérieur et charte informatique, délégués du personnel, du CE, CHSCT
 - Gestion des classifications des emplois, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), Accord seniors, égalité hommes-femmes, pénibilité
 - Accompagnement des changements organisationnels dans l'entreprise ► temps de travail, mobilité
 - Assistance au recrutement
 - Accompagnement à l'établissement du document unique d'évaluation des risques (DUER), des fiches de prévention des risques
 - Gestion du plan de formation d'entreprise et dispense de formations variées par **COGEP-CPE FORMATION**

Les Témoignages

« Je suis Directeur d'une association dans le secteur du lien social. L'effectif de l'association a évolué entre 47 et 54 salariés depuis plus de deux ans. J'ai fait appel à COGEP pour calculer précisément l'effectif au sens du Code du travail (temps partiel, CDD, CUI-CAE, intérimaires...). Vérification faite, j'étais tenu d'organiser l'élection d'un comité d'entreprise. COGEP m'a accompagné dans la procédure des élections, de l'affichage obligatoire à la rédaction du procès-verbal.
Olivier, Côtes d'Armor. »

« J'ai une entreprise de bâtiment. J'ai commandé un audit social à COGEP. L'audit a permis notamment de mettre en place des dispositifs d'aménagement de la durée de travail adaptés à chaque catégorie de personnel : modulation annuelle pour les ouvriers, forfait heures au mois pour les ETAM/Cadres, et forfait jours annuel pour mon bras droit.
Benjamin, Haute-Vienne. »

RÉUSSIR UN BON MILLÉSIME ET FAIRE FRUCTIFIER SON PATRIMOINE, C'EST :



100% COGEP PATRIMOINE



VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS



La création, la gestion et la transmission de son patrimoine tant privé que professionnel sont sources de préoccupations importantes pour tout chef d'entreprise. COGEP PATRIMOINE qui sélectionne les produits financiers, immobilier, prévoyance, etc., met à votre disposition ses conseillers indépendants animés par la volonté de mettre en œuvre des solutions adaptées à chaque situation et répondre ainsi à vos attentes aussi bien à court terme qu'à moyen ou long terme.

COGEP s'est spécialisé dans ce métier depuis plus de vingt ans et vous propose :

• **L'ingénierie patrimoniale**

- Bilan patrimonial privé et professionnel
- Audit et stratégie patrimoniale à titre privé et professionnel
- Mise en société du patrimoine privé
- Transmission du patrimoine privé et professionnel

• **Les revenus et la capitalisation**

- Placements immobiliers
 - Location nue ou équipée
 - Location meublée (LMP – LMNP)
- Placements financiers : assurance-vie, bourse

• **L'optimisation fiscale des revenus**

- Loi Pinel
- Loi Girardin
- Loi Malraux
- Loi Censi Bouvard
- Loi Monuments historiques

• **La protection sociale**

- Du dirigeant
 - Prévoyance, complémentaire santé
 - Retraite (Loi Madelin)
- De l'entreprise, avec la mise en place de contrats collectifs en adéquation avec la Convention Collective
 - Garantie homme-clé
 - Prévoyance, complémentaire santé
 - Régime de retraite supplémentaire (article 83)
 - Épargne salariale : PEE, PERCO...
 - Indemnités de Fin de Carrière

Le COGEP

En relation avec les acteurs essentiels du marché, **COGEP PATRIMOINE a développé une véritable spécialisation en matière de défiscalisation ultramarine** qu'il s'agisse d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés (Loi Girardin). COGEP PATRIMOINE occupe aujourd'hui une part significative du marché national.

Les Témoignages

« COGEP PATRIMOINE m'a permis de faire le point sur ma retraite.

J'ai souhaité également anticiper les effets de la vente de mon fonds de commerce sur mes revenus futurs. Après avoir effectué un bilan patrimonial complet, COGEP PATRIMOINE a défini une stratégie globale tenant compte parfaitement de mes objectifs familiaux. J'ai en effet le souci de transmettre dans les meilleures conditions mon patrimoine à mes enfants. J'ai apprécié cette approche totalement personnalisée et adaptée à ma situation.

Antoine, Manche. »

« Je suis médecin généraliste. Pour répondre à mon objectif de disposer de revenus lors de ma retraite mais sans impact fiscal immédiat, COGEP PATRIMOINE m'a suggéré d'investir dans le cadre du statut fiscal du loueur meublé dans un EHPAD sélectionné en vertu de la rentabilité et qualité du gestionnaire.

Jeanne, Morbihan. »

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES ET PRENDRE SOIN DE SES RESSOURCES HUMAINES, C'EST :

100%
de conseil



100% COGEP FORMATION



VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS



Avec COGEP CPE FORMATION, prenez une longueur d'avance en développant toutes les compétences de votre entreprise :

- Investir dans votre formation de dirigeant, c'est vous donner les moyens de répondre à la constante évolution de l'environnement juridique et réglementaire de votre entreprise
- L'évolution des emplois, des technologies et des organisations nécessite d'**accompagner vos salariés** dans le **renforcement de leurs connaissances** et l'**acquisition de nouvelles compétences**

Anticipez ces évolutions, investissez dans la formation de vos équipes !

Fort de notre partenariat avec un acteur expérimenté de la formation professionnelle, COGEP-CPE FORMATION, constitué de conseillers en ingénierie de formation et d'un réseau de formateurs experts, intervient dans des domaines très variés :

- Législation en vigueur dans son secteur d'activité et suivi de son évolution
- Bureautique, informatique - PCIE (Passeport Compétences Informatique Européen)
- Gestion des ressources humaines dans toutes ses composantes
- Management
- Adaptation à l'évolution de son emploi et aux outils à utiliser pour exercer ses fonctions
- Gestion de la relation client et efficacité commerciale
- Communication et publicité
- Sécurité dans l'entreprise
- Développement personnel

LA FORMATION DU DIRIGEANT, UNE NÉCESSITÉ
LA FORMATION DES SALARIÉS, UNE OBLIGATION UTILE

Le + COGEP

Notre approche très pédagogique consiste à dispenser une **formation sur mesure**.

Nous consacrons le temps nécessaire pour expliquer au dirigeant et à ses collaborateurs le projet de formation. En effet, **la compréhension, l'approbation et l'implication de tous sont préalablement recherchées pour favoriser la réussite du projet.**

Les Témoignages

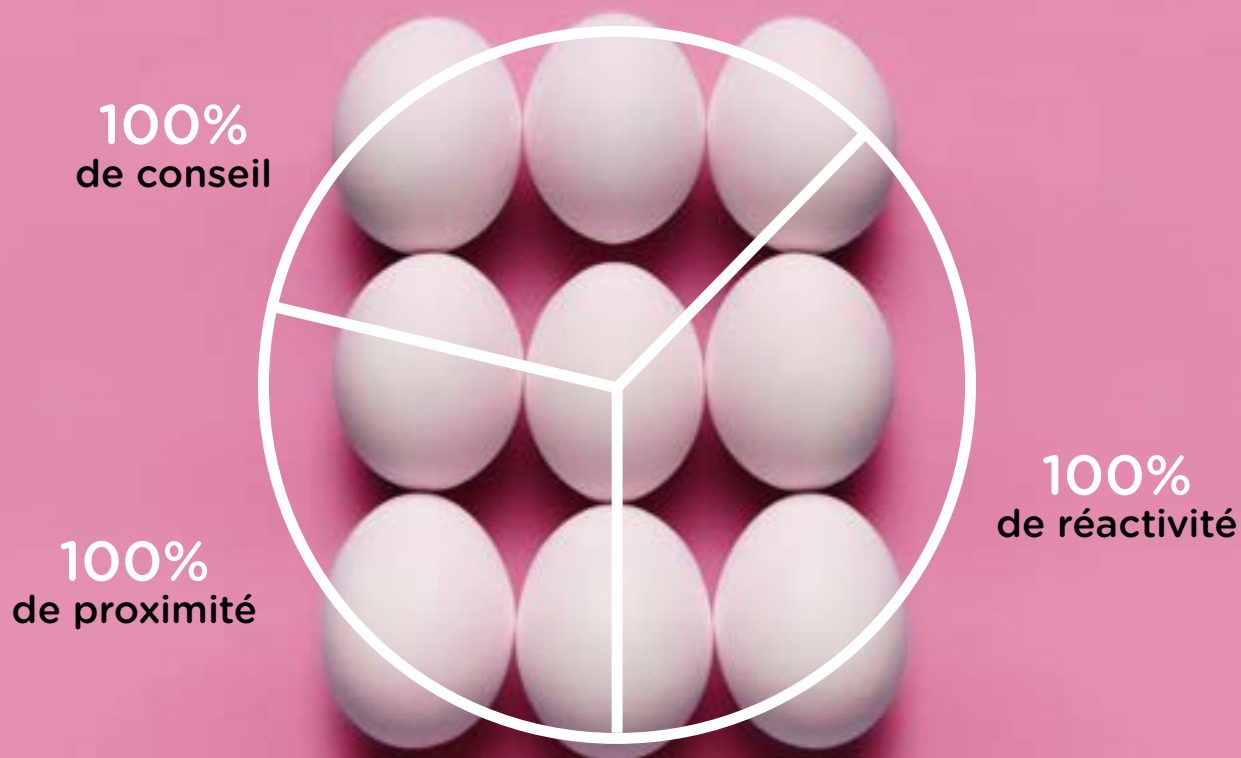
« Je suis dirigeant d'une PME de bâtiment. La mauvaise coordination des travaux sur mes chantiers avait de lourdes conséquences économiques et sociales pour mon entreprise : productivité insuffisante, pénalités de retard, coûts supplémentaires pour mauvaise exécution, climat social tendu. Avec COGEP-CPE FORMATION, j'ai d'abord suivi une formation sur mesure sur le management d'équipes et sur le système d'information en entreprise. Ensuite, mes chefs d'équipe ont assisté à cette formation adaptée à leurs rôles dans l'entreprise. Le changement est bluffant : attitude collaborative de chacun, diffusion de l'information plus performante, coordination des travaux efficiente, apaisement du climat social. Bref, le rendement par chantier s'est considérablement amélioré.

Eric, Loiret. »

« J'ai une activité dans le domaine de l'industrie graphique et de l'imprimerie. Les technologies ont tellement évolué qu'il était indispensable de former 3 collaborateurs à de nouvelles compétences en conception graphique par ordinateur (3D, élaboration de contenu dynamique, Photoshop). Il fallait également élargir mon offre de services pour exister face à la concurrence. Avec COGEP-CPE FORMATION, j'ai repéré le collaborateur potentiellement apte à changer de métier pour le former au développement et à la programmation de sites Internet. Aujourd'hui, les ressources humaines de l'entreprise permettent à la société de proposer des services variés à ma clientèle.

Cécile, Nièvre. »

FAIRE ÉCLORE DE NOUVELLES IDÉES EN ÉTANT SÛR DE TROUVER DES OPPORTUNITÉS POUR LES RÉALISER, C'EST :



100% COGEP TRANSMISSION ACQUISITION



VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS



Vous souhaitez transmettre votre entreprise ou bien en acquérir une ?

COGEP, fortement ancré dans la vie économique locale s'implique pour gérer au mieux de vos intérêts aussi bien vos opérations de croissance externe que la vente ou la transmission de votre entreprise.

Vos projets d'acquisition ou de cession bénéficient de toute notre expertise « cession-transmission » indispensable à ce genre de transactions :

- Audit d'acquisition
- Montage financier et fiscal
- Valorisation et négociation
- Business plan
- Rédaction de protocoles d'accord, conventions de garantie de passif et de cession de parts sociales ou actions avec l'appui de nos partenaires avocats
- Ingénierie patrimoniale

Nos objectifs sont ambitieux :

- Éviter la disparition des entreprises qui ne trouvent pas de successeur et assurer leur pérennité
- Accompagner les dirigeants qui ont recours à la croissance externe pour développer leurs activités
- Permettre aux jeunes entrepreneurs de se lancer dans l'aventure

Le COGEP

Notre **savoir-faire pluridisciplinaire** permet de mettre en relation cédants et acquéreurs à l'aide de notre banque d'entreprises interne, véritable outil dynamique, vecteur de communication entre tous nos bureaux situés sur le grand tiers Nord-Ouest de la France.

Les Témoignages

« Cadre dans un groupe national, j'ai souhaité changer de voie pour reprendre une entreprise dans l'agro-alimentaire dans ma région d'origine, le centre de la France. J'ai contacté COGEP par mail. L'expert-comptable le plus proche a immédiatement pris contact avec moi. Après avoir cerné mon projet, il a consulté la banque d'entreprises interne de COGEP ciblant trois entreprises correspondant aux critères que j'avais définis (taille, localisation, activité,...). Il a assuré la mise en relation et l'ingénierie juridique d'acquisition. Aujourd'hui, COGEP m'accompagne au quotidien.

Cyrille, Loir et Cher. »

« J'ai créé mon entreprise de couverture il y a 35 ans avec l'appui de COGEP. Aujourd'hui, à la veille de ma retraite, j'anticipe la reprise de mon activité par Frédéric, mon bras droit. Il s'est depuis longtemps positionné comme repreneur potentiel. COGEP a trouvé la formule équilibrée pour nous deux. Grâce au montage fiscal et financier mis en place, j'ai la certitude que mon entreprise va continuer à vivre. Je m'en réjouis.

Daniel, Cher. »

**VEILLER AUTANT À LA PRÉCISION
DE SON TRAVAIL QU'À LA PRÉCISION
DE SES CONTRATS, C'EST :**

100%
de conseil

100%
de proximité

100%
de réactivité



100% COGEP JURIDIQUE



VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS



Pour répondre à vos besoins, COGEP met en œuvre tout le savoir-faire nécessaire en Droit des Affaires et Droit rural.

Dès la création de votre entreprise, nous vous conseillons et vous assistons en étroite relation avec les spécialistes de nos autres métiers, quelle que soit la nature de votre activité (libérale, commerciale, industrielle, artisanale, agricole).

De façon à parfaire cette approche pluridisciplinaire, nous avons régulièrement recours à nos partenaires privilégiés, avocats. Nous intervenons en matière de :

- Constitution de société ou d'association
 - Élaboration et modification des statuts
 - Rédaction de tous les documents afférents à la constitution
 - Accomplissement des formalités d'enregistrement, de publicité et d'immatriculation
 - Passage d'entreprise individuelle en société
- Opérations sur le capital
 - Augmentation de capital
 - Cession de parts ou d'actions
 - Fusion
- Secrétariat juridique annuel
- Rédaction de baux

Le COGEP

Certains de nos partenaires privilégiés sont adhérents de l'AAMTI. Ils sont donc habilités à **conclure des mandats d'achat et de vente portant sur tout bien immobilier ou valeurs mobilières** (propriétés rurales, domaines, châteaux, entreprises industrielles et commerciales, locaux commerciaux), dans le cadre de missions plus élargies de gestion et de stratégie patrimoniale qui leur sont confiées.

Les Témoignages

« Cadre dans une entreprise industrielle, le dirigeant partant en retraite m'a proposé de reprendre la suite. COGEP m'a assisté dans ce LBO par la constitution d'un holding de reprise, par le recours au capital-risque et par le financement partiel par obligations convertibles. De plus, COGEP est intervenu dans la négociation du pacte d'actionnaires et dans la gestion des opérations de sortie des obligataires.

Franck, Ille-et-Vilaine. »

« Nous sommes un groupe sur le marché de la distribution. Nous cherchions à nous étendre sur tout le territoire par l'acquisition de sociétés du même métier. COGEP avec l'appui de l'un de ses avocats partenaires, nous a accompagnés tout au long des opérations : due diligence, négociation des protocoles de cessions/acquisitions, constitution des garanties d'acquisition, ingénierie juridique du financement par recours à des obligations convertibles et élaboration des pactes d'actionnaires avec les investisseurs (fonds de pension, filiales bancaires).

Pierre-Olivier, Seine et Marne. »

www.groupe-cogep.fr
2658 Route Orléans
18230 Saint-Doulchard
contact@groupe-cogep.fr



VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS